

### Contexte général

L'accidentalité routière<sup>1</sup> en Savoie en 2018 a connu **une stabilité du nombre d'accidents** par rapport à 2017. On dénombre **279 accidents corporels** (contre 273 l'année précédente, +2,2 %) ayant engendré **355 blessés**<sup>2</sup> (contre 301, en hausse de 17,9 %) dont **164 blessés hospitalisés** (contre 198, en baisse de 17,2 %). Dans ces accidents, **25 personnes** ont été tuées<sup>3</sup>, contre 35 en 2017 (-10, soit -28,5 %).

Ces accidents sont en grande majorité la conséquence de **comportements dangereux**. Cette année, la cause la plus relevée dans les accidents mortels est l'usage de substances psychoactives (alcool, drogue ou cumul des deux) dans **1/3** des accidents mortels. Viennent ensuite la vitesse et/ou les pertes de contrôle consécutives à une mauvaise maîtrise du véhicule (**1/3**) et l'inattention (**1/5**).

### Le risque routier professionnel<sup>4</sup>

En France, les accidents de la route demeurent la **première cause d'accidents du travail**, et la **première cause de mortalité au travail**. En **2018** au niveau national, **482 personnes** sont décédées (**15 %** de la mortalité routière).

#### I – Bilan Savoie 2018

Les accidents impliquant un usager effectuant un trajet professionnel, y compris piétons

|                                 | Accidents | Tués | Blessés hospitalisés | Blessés légers |
|---------------------------------|-----------|------|----------------------|----------------|
| 2013 – 2017<br>(moyenne par an) | 61        | 10   | 52                   | 23             |
| 2018                            | 77        | 3    | 40                   | 61             |

Le **nombre d'accidents professionnels** a connu une **légère baisse** par rapport à 2017 (77 contre 82), mais reste supérieur à la moyenne des 5 années précédentes. Le **nombre de victimes graves** (tués et blessés hospitalisés) connaît une **diminution significative**, alors que le nombre de blessés légers recensés est en forte hausse. La **part** des accidents professionnels **dans l'ensemble des accidents** reste orientée **à la baisse** : ils représentent **28 % des accidents corporels**, contre **30 %** en 2017 et **36 %** en moyenne entre 2013 et 2017.

Répartition des victimes dans les accidents professionnels

| 2018                                  | Tués | Blessés hospitalisés | Blessés légers |
|---------------------------------------|------|----------------------|----------------|
| Usagers sur leur trajet professionnel | 1    | 15                   | 33             |
| Autres victimes impliquées            | 2    | 25                   | 28             |

Parmi l'ensemble des victimes impliquées dans ces accidents professionnels, 1 tué, 15 blessés hospitalisés et 33 blessés légers se déplaçaient effectivement pour leur travail. Tout comme les années précédentes, les trajets **domicile-travail** représentent **une plus grande part** des accidents de la route (**18 %**) que les **trajets de mission** (**10 %**).

#### Définitions

**Accidentalité routière**<sup>1</sup> : accidents comportant au moins une victime blessée ou tuée.

**Blessé**<sup>2</sup> : - **hospitalisé (BH)** : personne blessée admise à l'hôpital plus de 24h.

- **léger (BL)** : personne blessée ayant fait l'objet de soins médicaux, sans être admise à l'hôpital plus de 24h.

**Tué**<sup>3</sup> : personne décédée lors de l'accident ou sous 30 jours des suites de ses blessures.

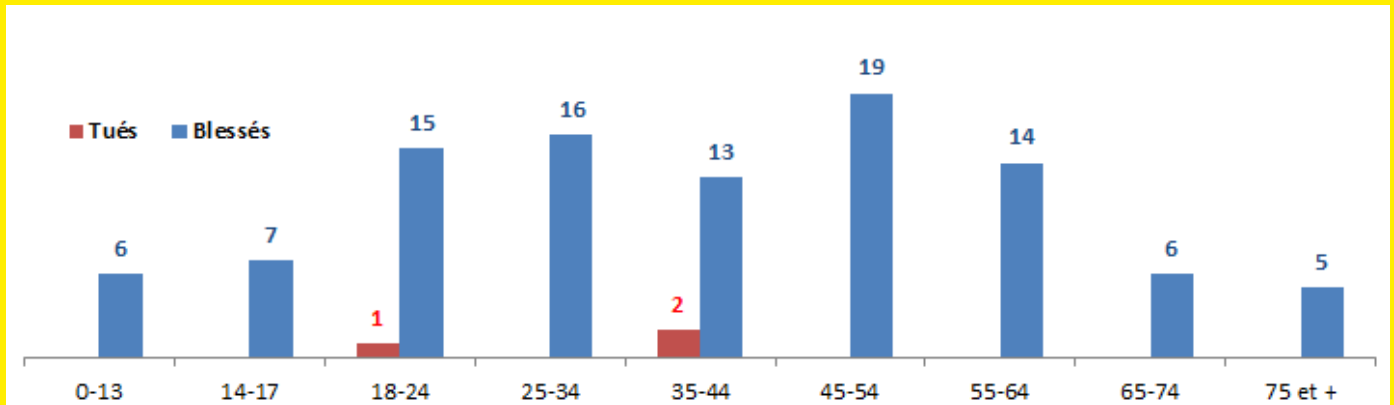
**Accident professionnel**<sup>4</sup> : accident de la route dans lequel est impliqué un usager effectuant un trajet professionnel (trajet domicile-travail ou trajet de mission). Les autres usagers et victimes impliquées dans ces accidents n'effectuent pas nécessairement un trajet lié au travail.

## II – Répartition des victimes et typologie des accidents professionnels en Savoie en 2018

Les diagrammes ci-dessous prennent en compte l'ensemble des victimes impliquées dans les accidents professionnels, y compris les victimes effectuant un déplacement autre que pour le travail.

### 1) Répartition des victimes selon l'âge

Âge de l'ensemble des victimes dans les accidents professionnels

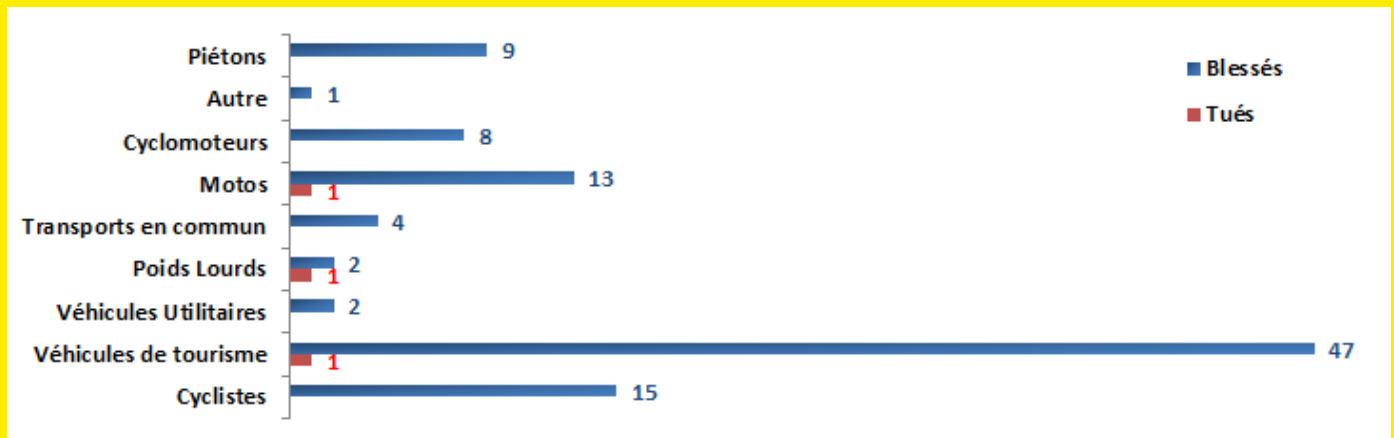


En 2018 **un seul tué** effectuait son trajet professionnel (tranche 35-44 ans).

Les **blessés** qui effectuaient un trajet professionnel se répartissent en majorité dans les tranches 18-24 (**9 blessés**), 25-34 (**13**), 35-44 (**9**) et 45-54 (**10**).

### 2) Répartition des victimes selon le mode de déplacement

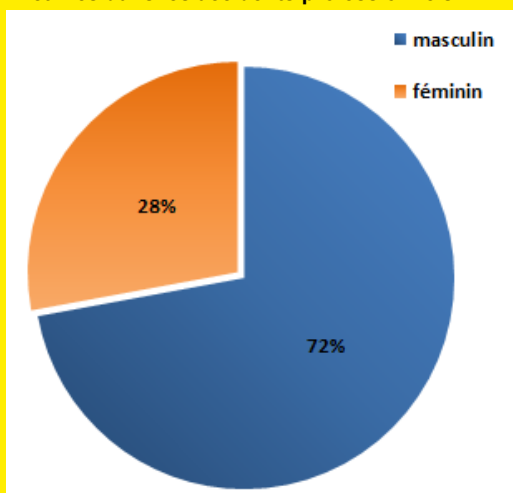
Mode de déplacement de l'ensemble des victimes dans les accidents professionnels



La victime tuée sur son trajet professionnel était un usager de poids-lourd. Parmi les blessés sur leur trajet professionnel, **les modes de déplacement les plus représentés sont les véhicules légers (22 blessés)**, les motos > 50 cm<sup>3</sup> (**8**), les cyclomoteurs (**5**) et les cyclistes (**5**), le reste étant réparti entre transports en commun (2), poids-lourds (2), véhicules utilitaires (2) et piétons (2).

### 3) Répartition des victimes graves selon le sexe

Sexe de l'ensemble des victimes dans les accidents professionnels

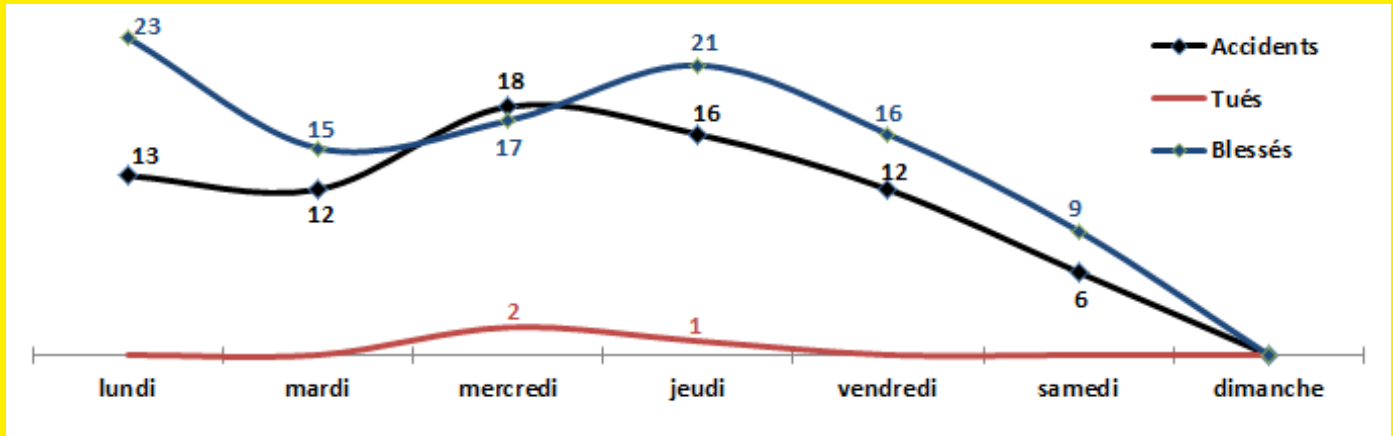


La majorité des **victimes et auteurs** d'accidents professionnels sont des **hommes**. C'est également le cas dans l'ensemble des accidents de la route.

La répartition hommes/femmes dans les accidents de la route professionnels en Savoie reste identique à celle observée en 2017.

#### 4) Répartition des accidents selon le jour de la semaine

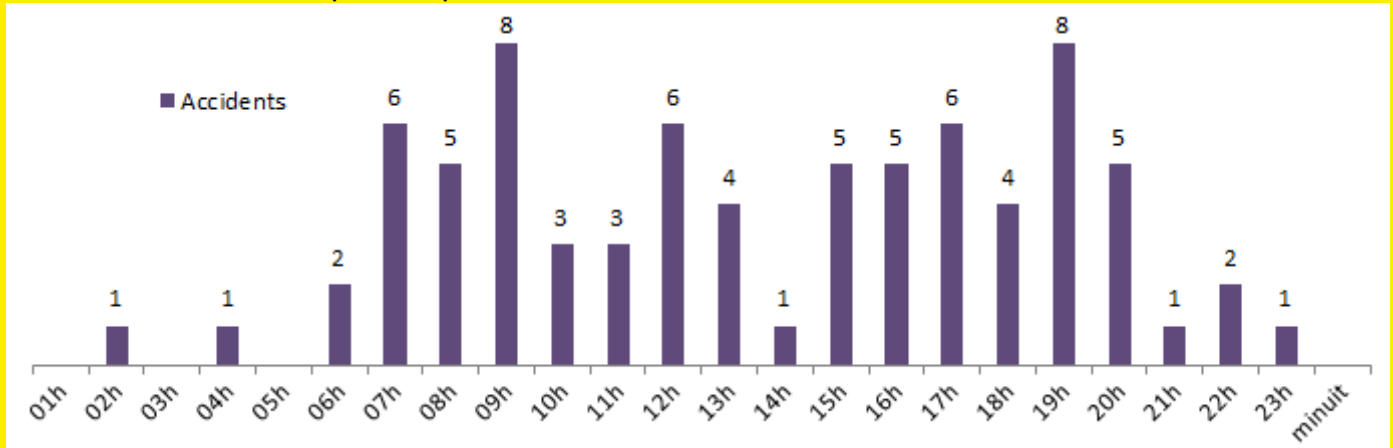
Accidents, blessés et tués liés au risque routier professionnel par jour de la semaine



Il y a eu **plus d'accidents et de victimes** liés au travail le **lundi, le mercredi et le jeudi**, sans tendance nette toutefois, puisque le mardi et le vendredi sont dans le même ordre de grandeur. Le nombre d'accidents professionnels et de victimes le samedi a été plus important qu'en 2017, cependant il n'y en a eu aucun le dimanche.

#### 5) Répartition des accidents professionnels selon le moment de la journée

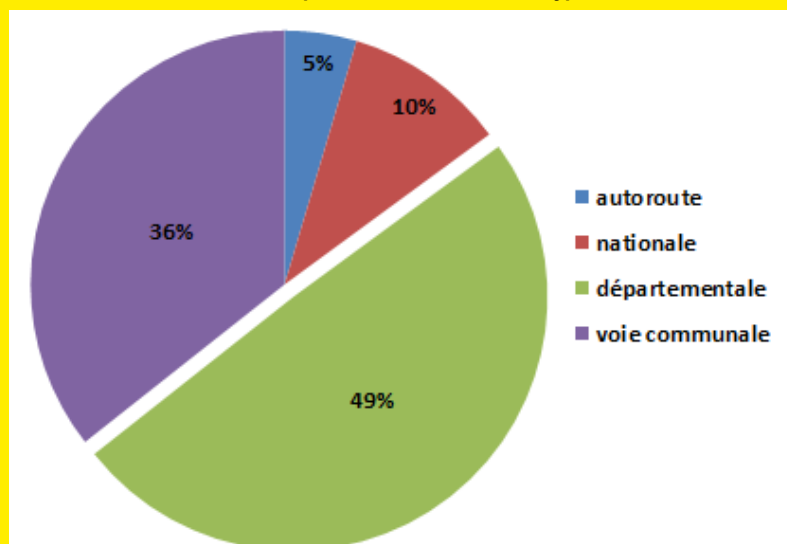
Nombre d'accidents liés au risque routier professionnel selon l'heure



Les accidents professionnels connaissent des pics de **7h à 10h<sup>1</sup>, de 12h à 14h et de 17h à 20h**. Ces données sont fortement liées aux mouvements pendulaires de départ et retour du travail, les accidents professionnels liés au trajet domicile-travail étant majoritaires par rapport aux accidents en mission.

#### 6) Répartition des accidents professionnels selon le lieu et le type de réseau

Localisation des accidents professionnels selon le type de réseau



La **moitié** des accidents professionnels ont lieu sur le **réseau départemental**, comme en 2017.

La part d'accidents professionnels sur le **réseau communal** a augmenté, passant de 30 % à **36 %**, à l'inverse des accidents sur **autoroute** qui ont baissé de 11 % à **5 %**.

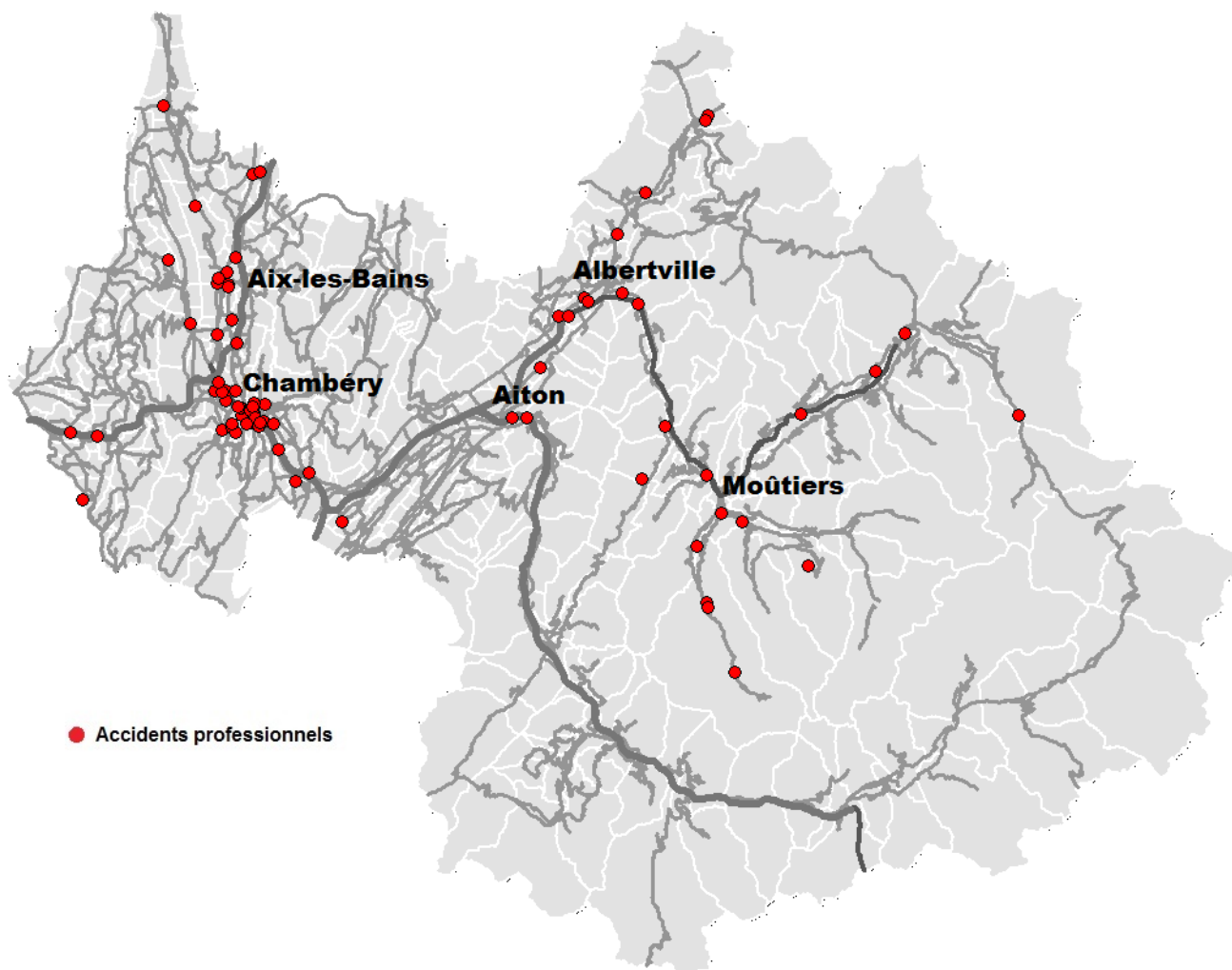
Sur **routes nationales**, la part augmente légèrement, de 8 % à **10 %**.

Ces accidents ont lieu **hors agglomération** dans **53 % des cas** et **en agglomération** dans **47 % des cas**.

<sup>1</sup>Lecture du graphique : un accident ayant eu lieu à 17h59 sera comptabilisé dans l'item « 17:00 »

### III- Localisation des accidents professionnels en Savoie en 2018

Carte des accidents de la route impliquant un conducteur sur trajet professionnel



Les accidents professionnels sur le bassin chambérien sont restés stables, ainsi que sur le secteur Albertville-Ugine, l'avant-pays savoyard et en Tarentaise. Ils sont cependant en augmentation sur le bassin aixois. Une baisse franche est enregistrée sur le secteur Maurienne, où aucun accident professionnel n'a été recensé en 2018 (5 en 2017).

**EMPLOYEUR ENGAGÉ**  
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

APPEL NATIONAL DES ENTREPRISES EN FAVEUR  
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**7 engagements**  
pour une route  
plus sûre

#SécuritéRoutièreAuTravail  
#EmployeursEngagés

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES